



## Budget du conseil d'administration

Le budget du conseil d'administration comprend les coûts associés à la rémunération et aux dépenses des administrateurs; aux réunions et aux communications du CA et des comités; à la formation et au perfectionnement; ainsi qu'aux projets parrainés par le CA.

Les dépenses inscrites au budget 2019 du CA se sont élevées à 3 055 481 \$, comparativement à 3 158 815 \$ en 2018. Ce résultat s'explique par la baisse des coûts en matière de projets spéciaux, ainsi que par la baisse des frais juridiques et de consultation, de formation et de dépenses des administrateurs.